



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de NORROY-LE-VENEUR

Projet de modification N° 1 du PLU de la commune

Par arrêté N° 035 – 2.1/2018 en date du 31 août 2018, Madame le Maire de NORROY-LE-VENEUR a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la modification du PLU de la commune.

Ce projet porte sur la création d'une zone Uz dans la ZAC du Centre Relais Nord Métropole Lorraine dite ECOPARC, ainsi que sur la correction d'erreurs matérielles, et l'adaptation du règlement en zone U, par des modifications mineures.

Monsieur Christian EVESQUE Directeur Territorial en retraite est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de STRASBOURG.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la Mairie, où un registre sera à disposition pour y déposer des observations. Le dossier sera également disponible sur le site internet de la commune : www.norroyleveneur.fr.

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront également être transmises par courrier au nom du Commissaire-Enquêteur en Mairie de NORROY-le-VENEUR ou par mail à l'adresse suivante : mairie@norroyleveneur.fr à l'attention du Commissaire-Enquêteur.

Afin de recueillir les observations du public, Le Commissaire-Enquêteur assurera deux permanences en Mairie aux dates suivantes:

Lundi 24 septembre 2018 de 9h à 10h30

Jeudi 25 octobre 2018 de 18h à 19 heures.

Un mois après l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions avec l'avis motivé du Commissaire-Enquêteur seront à la disposition du public en Mairie de NORROY LE VENEUR, ainsi que sur le site internet de la commune pendant une durée d'un an.

Au terme de l'enquête publique, l'approbation de la modification pourra être adoptée par le Conseil Municipal qui est l'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation.

Fait à NORROY-le VENEUR le 3 septembre 2018

Nathalie ROUSSEAU Maire de la commune.

